

# Plan dressé pour demande d'autorisation

## Construction de deux villas mitoyennes comprenant chacune deux logements superposés, démolition du bâtiment ECA n°4249 et du garage ECA n°6195, aménagement de 5 places de stationnement pour voitures et de 16 places de stationnement pour vélos

Commune :	Yverdon-les-Bains	N°CAMAC :	245785
		N°Dossier :	31596.05
Plan RF N° :	39		
Coordonnées :	2°53'9.70" / 117°9'53.5"		
Altitude moyenne :	505 m		
Parcelle N° :	2545	Habitation ECA n°4249	144 m <sup>2</sup>
Propriétaire :	Forclaz Andrei et Catherine	Garage ECA n°6195	20 m <sup>2</sup>
		Accès, place privée	80 m <sup>2</sup>
		Jardin	847 m <sup>2</sup>
		Surface totale	1'091 m <sup>2</sup>
Affectation du sol :	PGA / zone résidentielle 2	Limite des constructions :	selon art. 36 Loi sur les routes
Date du plan :	17.06.2003	Lisière légale :	selon plan "Côtes de Sermuz" du 17.06.2003
Degré de sensibilité au bruit :	II		
Secteur protection des eaux :	ÜB		
Note architecturale :			

Dérogation : art. 53 al.1 du RPGA  
Relevant du géomètre breveté

La réalisation du projet implique la mise à jour du plan cadastral

Les propriétaires :

*Forclaz Andrei et Catherine*

JaquierPointet

Jaquier Pointet SA  
Rue des Pêcheurs 7 - CP  
1401 Yverdon-les-Bains  
www.jaquierpointet.ch



Sylvain PITTET  
Ingénieur géomètre breveté

Yverdon-les-Bains, le 21 avril 2026



### Propriétaires voisins

Parcelle 273 Ramchurn Terry  
Parcelle 1509 Yverdon-les-Bains la Commune  
Parcelle 2422 Mermod Jean

### Servitudes concernées par le projet

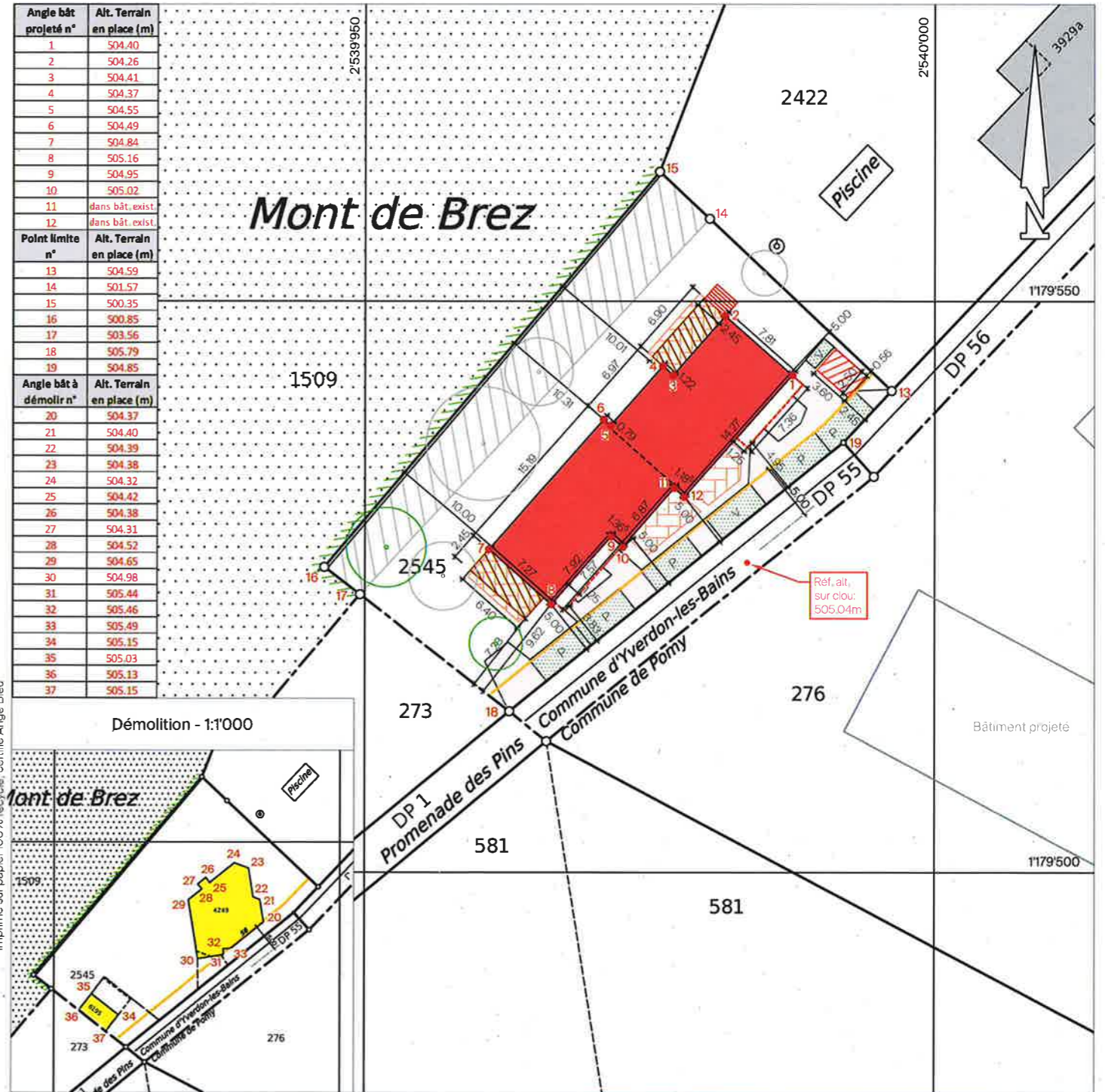
2000/1298 C Zone/quartier : Interdiction de bâtir  
2000/1299 C Plantations, clôtures : Dérogation à la distance légale des plantations

### Légende

- Bâtiment
- Balcon
- Couvert à vélos
- Escaliers couverts
- Escaliers
- Accès
- Pl. parc pavés gazon
- Terrasse
- Arbre à planter
- Bâtiment à démolir
- Arbres à conserver

Détails : voir plan de l'architecte

Conduites et canalisations ; se référer aux plans de détails



Echelle 1 : 500

Mensuration numérique  
Source : Géodonnées @ Etat de Vaud / 04.07.2025  
31596-05-01a-ENQ-260421-MBA.dwg